

# Les nouvelles conditions pour circuler sans polluer – Expertise Auto JM

28 février 2022 • Ajouter un commentaire



La vignette Crit'air (ou **certificat qualité de l'air**) permet de classer les véhicules selon les niveaux de pollution. Il s'agit d'un dispositif ayant pour but de protéger l'environnement mais également les habitants de l'impact des véhicules polluants en déterminant le potentiel de chaque véhicule à émettre ou non, en quantité raisonnable ou non, des gaz polluants.

**AutoJM, mandataire automobile historique a voulu mettre en lumière les différentes réglementation mise en vigueur concernant ces vignette Crit'air.**

Pour l'attribution de cette vignette, les émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote sont prises en compte. Elle est obligatoire dans les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et pendant les épisodes de circulation différenciée.

Il y a 6 niveaux pour la vignette crit'air, allant de 0 à 6, du moins polluant au plus polluant. Petit à petit, les réglementations visent à éliminer les véhicules les plus polluants du trafic automobile en France, et c'est sur la base de ces vignettes que les véhicules sont condamnés.

**La vignette tient compte de l'année de production et du type de carburant du véhicule.**

- Niveau 0, vignette verte : voitures 100% électriques et hydrogènes
- Niveau 1, vignette violette : voitures essence à partir de 2011, voitures GPL et hybrides rechargeables
- Niveau 2, vignette jaune : voitures essence entre 2006 et 2010, voitures diesel à partir de 2011
- Niveau 3, vignette orange : voitures essence entre 1997 et 2005, voitures diesel entre 2006 et 2010
- Niveau 4, vignette bordeaux : voitures diesel entre 2001 et 2005
- Niveau 5, vignette grise : voitures diesel entre 1997 et 2000

Parmi les véhicules Non Classés (NC), donc trop polluants, on trouve les voitures essence et les voitures diesel d'avant 1997.

# Quelles zones sont concernées par les réglementations Crit'Air en 2022 ?

- ZFE de Paris : tous les véhicules Crit'Air 3, 4, 5, et NC interdits
- ZFE du Grand Paris : tous les véhicules Crit'Air 3, 4, 5, et NC interdits
- ZFE de la Métropole de Lyon : Crit'Air 4, 5, et NC interdits dès l'été 2022
- ZFE de Grenoble-Alpes-Métropole : les utilitaires seulement sont concernés par une interdiction des vignettes Crit'Air 3, 4 et 5
- ZFE d'Aix-Marseille-Provence : interdiction des Crit'Air 5 prévue pour 2022
- ZFE de Toulouse : utilitaires Crit'Air 4 et 5
- ZFE de Rouen-Normandie : utilitaires Crit'Air 4, 5 et NC interdits
- ZFE du Grand Reims : Crit'Air 5 et NC interdits
- ZFE de Saint-Étienne : les utilitaires seulement sont concernés par une interdiction des vignettes NC

Les ZFE se multiplient sous la contrainte du gouvernement qui se doit désormais de respecter les normes européennes en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Lors de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée en 2019, on comptait 10 ZFE en France, certaines déjà existantes et d'autres qui devaient le devenir.

Avec 43 ZFE instaurées, au plus tard fin 2024, tous les automobilistes français sont concernés et selon les statistiques du Ministère de la Transition Ecologique, 40% du parc automobile existant (Crit'Air 5, 4 et 3) serait interdit de circulation. Malgré cette perspective, il y a eu presque autant de véhicules neufs vendus que de véhicules d'occasion Crit'Air 5, 4 et 3, en 2021.

D'après la loi Climat et Résilience votée en 2021, au 1er janvier 2025, seuls les véhicules porteurs d'une vignette Crit'Air verte, 1 ou 2 pourront circuler dans les ZFE. Avec le durcissement des réglementations, 3/4 des véhicules seront bannis de la circulation avec les années à venir.

***A propos d'Auto JM :*** AutoJM est un mandataire automobile historique, spécialiste de l'import de véhicules neufs, présent sur le marché de l'automobile depuis 1975. Créée par Vincent Martinez, la société basée à Audincourt (Doubs) compte aujourd'hui 80 000 ventes depuis sa création. Elle dispose d'un large choix de véhicules neufs d'une quinzaine de marques différentes et propose des tarifs allant jusqu'à -40%.